Le projet de nouveau tarif douanier suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1925)**

Heft 56

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-889425

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Instruments et appareils scientifiques	275	365

Articles dont les exportations de France en Suisse ont diminué dans des proportions plus ou moins grandes ou sont demeurées stationnaires et que la Suisse n'exporte pas en France en quantités qui justifieraient une mention distincte :

Exportations de France en Suisse

Désignation des marchandises	dix premiers mois 1922	1924
	(quint. métr.)	
Graisses animales autres que de poisson	15.797	8.763
Graisses végétales alimentaires	1.251	661
Chlorure de potassium	33.293	15.366
Tartrates de potasse (lie de vin, etc.)	503	214
Parfumeries et savons	16.714	16.316
Fils de soie et bourre de soie	2.044	1.562

Sur le groupe *orfèvrerie et bijouterie d'or, d'argent ou de platine*, les exportations ont diminué des deux côtés, mais la diminution est beaucoup plus accentuée sur les exportations de Suisse en France :

Exportations	dix premiers mois 1922	1924
de France en Suisse.....Kg.	783	768
de Suisse en France	527	223

Horlogerie

Pour ce qui est des articles d'horlogerie, les dernières récapitulations françaises n'ont pas donné une nomenclature détaillée des échanges franco-suisses. Il n'est donc pas possible de comparer les quantités, mais la *statistique du commerce extérieur de la France* donne la valeur des échanges franco-suisses d'horlogerie. Voici les chiffres en milliers de francs et toujours pour les dix premiers mois de chaque année.

Exportations	1922	1923	1924
de France en Suisse	2.038	3.357	3.776
de Suisse en France	23.966	35.334	37.946

Colis postaux

La comparaison des échanges de colis postaux est tout à l'avantage de la France, comme on va le voir :

De France en Suisse Colis contenant :	dix premiers mois 1922	1924
	(quint. mét.)	
Tissus de soie	23	515
Articles de parfumerie	203	690
Autres articles	19.060	28.561
Total de France en Suisse	19.296	29.766
Total de Suisse en France	1.011	1.035
Différence en faveur de la France	18.275	28.731

Le Projet de Nouveau Tarif douanier suisse

Le Conseil fédéral vient de publier un très long et important message relatif au projet d'un nouveau tarif douanier. Ce document ne nous est pas encore parvenu au moment où nous mettons sous presse, mais les extraits que la presse quotidienne a déjà donnés et du message et du projet de tarif montrent qu'il s'agit, non pas d'un tarif de protection, mais d'un tarif de négociation.

« La Suisse, dit le message, a toujours été foncièrement libre-échangiste. Elle ne peut cependant, au centre d'une Europe protectionniste, pratiquer une politique commerciale d'isolement et demeurer passive, tandis que des marchandises importées, qu'elle est à même de produire, inondent son territoire et que ses propres exportations sont entravées par les barrières douanières de l'étranger. »

Le Conseil fédéral compte donc que ce nouveau tarif l'aidera à obtenir de l'étranger des conditions avantageuses. « Nous nous efforcerons, dit-il, de conclure des traités à tarif avec tous les Etats auxquels nous lient de gros intérêts commerciaux et surtout avec nos voisins. »

« Nous sommes prêts, écrit-il encore, à nous inspirer, lors de la conclusion de traités de commerce, des mêmes principes que par le passé. Cependant, nous pouvons demander de l'étranger qu'il ne frappe pas nos produits de qualité de droits qui en entravent l'importation et même la rendent impossible. »

C'est là un langage réconfortant et qui se fait entendre à un moment très opportun.

Nous voici sur le seuil d'une période de négociations commerciales dont il est permis d'espérer le plus grand bien pour la Suisse, dès l'instant qu'elles seront conduites dans un esprit conciliant et avec le désir, non pas de fermer nos frontières aux produits de nos voisins, mais d'arriver, par un ensemble d'arrangements et de compromis à établir, à l'amiable, un régime d'échanges équitables.

La conclusion du récent accord avec l'Allemagne a montré que le Conseil fédéral a la volonté de débarrasser peu à peu notre économie nationale des restrictions qu'avait rendues indispensables la période anormale que nous avons vécue dans ces dix dernières années. On peut donc compter qu'il n'entre pas dans ses intentions de dresser d'autres barrières sur d'autres points de notre frontière. Mais on ne peut que le louer si, par d'adroites négociations, il réussit à modérer une marée montante d'importations qui est anormale, attendu qu'elle ne doit ses progrès impressionnants qu'au stimulant malsain du change.

Nous reviendrons sur ce nouveau tarif douanier, qui comprend plus de 2.000 rubriques, alors que le tarif général de 1902 n'en comptait que 1.164.

Recettes douanières

Le total des recettes douanières de la Suisse, pour 1924, a dépassé 205 millions de francs suisses contre 183 millions en 1923.